

L'uniforme de Cent Gardes

Création de Napoléon III, le corps des Cent-gardes symbolise à la fois la personnalisation très forte du pouvoir sous le Second Empire et la volonté de renouer avec les fastes de la cour de Napoléon I^{er}.

L'objet lui-même...

Le brigadier des Cent-gardes en grande tenue de service porte une longue tunique bleu-de-ciel avec épaulettes et aiguillettes dorées, une culotte en peau de daim blanche. En grande tenue, le casque en acier est pourvu d'un plumet rouge sur le cimier de cuivre à crinière blanche. Les gants blancs « à la crispin » (gants avec de hautes manchettes de cuir), ainsi que des bottes fortes munies d'éperons complètent l'ensemble. La pièce la plus remarquable est la cuirasse de palais ou soubreveste en drap fin chamois, s'adaptant au plus juste sur la tunique et bordée d'un large galon doré. En relief figurent les armes impériales brodées de fil d'or, sur lesquelles on distingue l'aigle, la couronne, le sceptre, la main de justice et les abeilles.

Les armes blanches des Cent-Gardes sont le sabre (à cheval), le sabre-baïonnette (à pied) et l'épée (en tenue de ville ou de gala). Ils sont également dotés d'un mousqueton Treuille de Beaulieu, d'un petit calibre, à chargement par la culasse. Ce modèle fabriqué suivant les indications de l'empereur n'est produit qu'à 300 exemplaires.

L'efficacité de l'arme à feu, en elle-même innovante, devient médiocre dès qu'elle est munie de son grand sabre-baïonnette. Elle atteint alors une longueur de plus de deux mètres et apporte davantage à l'apparat des Cent-Gardes qu'à leur efficacité militaire.

L'objet nous raconte...

Après le rétablissement de l'Empire en décembre 1852 et sur le modèle de son oncle Napoléon I^{er}, Louis-Napoléon Bonaparte s'entoure d'une cour somptueuse et recrée la Garde impériale. Il va cependant plus loin dans cette voie. Exilé à plusieurs reprises en Grande-Bretagne jusqu'en 1848, il avait été impressionné par les cavaliers de la Garde royale anglaise chargés de la protection du souverain. S'inspirant de cet exemple et de celui des Cent-Suisses de la monarchie française, il décrète le 24 mars 1854, avant même la formation de la Garde impériale, la formation de l'escadron des Cent-gardes à cheval. Ce corps d'élite, distinct de la Garde, est spécialement chargé d'assurer sa garde personnelle, celle de sa famille et le service d'honneur et de sécurité à l'intérieur des palais.

Comme leur nom l'indique, les Cent-gardes sont au nombre de cent, auquel s'ajoutent les officiers et les sous-officiers. L'effectif passe à cent cinquante après 1858.



1 Brigadier, escadron des Cent-Gardes, Ga 148
© Musée de l'Armée, RMN-GP.

Les officiers dépendent directement du souverain. Le commandement du corps est d'abord confié au colonel Lepic, fils du général du même nom sous le Premier Empire, puis au colonel Verly sans interruption de 1855 à 1870.



Armes de Napoléon III sur la soubreveste du brigadier des Cent Gardes, GA 148
© Musée de l'Armée, RMN-GP.

Les Cent-Gardes touchent une solde élevée. Ils ont la préséance sur tous les autres corps de l'armée. Ils assurent d'importantes fonctions honorifiques, comme la remise des aigles aux porte-aigles des régiments de la Garde lors des revues. Leur présence est obligatoire à toutes les réceptions données aux Tuileries et à toutes les cérémonies officielles du régime. Ces hommes, dépassant tous 1,80 m, (le plus grand connu mesure 2,10 m), imperturbables quoiqu'il arrive, sont soumis à une stricte discipline : « En un mot il faut que chez les Cent-gardes, tout soit bien et toujours irréprochable » résume leur chef de corps, le colonel Verly. Très populaires, les provinciaux de passage à Paris les « visitent » comme des monuments :

« Le palais des Tuileries lui parut enfumé : les murs sombres avaient, à son avis, besoin d'être badigeonnés ; une seule chose excita son admiration, ce fut un cent-garde ! Elle avait envie de descendre de l'omnibus pour l'examiner de plus près, mais son mari lui promit de lui en montrer d'autres, absolument semblables, et il l'assura même que c'était une de ces curiosités qu'on peut voir à Paris sans rien payer. »

Marie Le Harivel de Gonville, comtesse de Mirabeau, *Veillées normandes*, Paris,, 1867.

On leur prête beaucoup de succès féminins :

« Les pauvrettes souffraient ; mais sans se plaindre. En somme
Toutes en raffolaient ; il était si bel homme,
Sous son riche uniforme aux tons verts mêlés d'or !
Ainsi l'on voit, dit-on, mainte dame du monde
Supporter gros jurons et bruyante faconde
Pour l'amour d'un cent-garde ou d'un tambour-major. »

Auguste Creissels, *Le Coq*.

Les chansonniers et les caricaturistes ne les épargnent pas ; on les jalouse aussi dans le reste de l'armée. Le lieutenant Watrin confie :

« Nous ne devons pas partir d'abord pour la guerre, mais un bataillon de chasseurs, en passant devant l'hôtel de la rue de Bellechasse, nous avait lancé des sarcasmes : - Pas de danger qu'ils aillent au feu ceux-là ! Trop beaux pour rien faire!
- On a trop peur de les abîmer, etc. Bref, une députation de cent-gardes s'était rendue à Saint-Cloud pour présenter à ce sujet une pétition à l'Empereur. Celui-ci rencontra les délégués sur le pont même, et après les avoir écoutés, il leur dit, avec une profonde tristesse : Ah, mes pauvres enfants, vous partirez plus tôt que vous le croyez ! »

Richard O'Monroy, vicomte de Saint-Genies, *Histoires crânes*, Paris : Calmann-Lévy, 1895.

Destinés avant tout à constituer le peloton d'escorte monté de l'empereur en temps de paix comme en temps de guerre, ils suivent le souverain en Italie durant les opérations de 1859. Ils l'accompagnent aussi pendant la désastreuse campagne de l'été 1870. Après la capitulation de Sedan le 2 septembre, ils sont faits prisonniers avec Napoléon III.

Les éléments demeurés à Paris sont versés au 2^e Cuirassiers et continuent la lutte au sein des armées de la République jusqu'à la conclusion de l'armistice en 1871.

